Monsieur Jean-Pierre FARANDOU ministre du Travail et des Solidarités
Madame Françoise GATEL ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Monsieur David AMIEL ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État

Paris, le 21/10/2026

Référence : SAT – DA.FG.JPF / 2026.10.21

Objet : Préavis de grève pour la journée du 5 novembre 2026 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, du funéraire, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent.es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée.

Dossier suivi par :
Hicham BENYOUSSEF
Tél 01 56 41 52 82
hbenyoussef@interco.cfdt.fr

Madame et Messieurs les Ministres,

Depuis le 1er juillet de cette année, 862 000 agent·es, perçoivent une indemnité différentielle pour rattraper le Salaire Minimum, le SMIC. Ils et elles étaient 356 000 en janvier dernier. En six mois, leur nombre a plus que doublé.

La situation s'est aggravée avec l'augmentation du SMIC de 2,41 % au 1er juin 2026, pour compenser l'inflation et la flambée des prix de l'énergie.

Ce décalage écrase les grilles indiciaires : en catégorie C, l'ancienneté ne se lit plus sur la paie ; la catégorie B débute au salaire minimum ; et la catégorie A elle-même n'en est plus qu'à quelques euros. En un quart de siècle, le point d'indice aura perdu près du tiers de sa valeur. Vous écrivez, Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics, que ce système du statut serait « à bout de course », il n'en est rien. Le manque de moyen et d'augmentation de rémunération est la seule cause du dérèglement des carrières de la fonction publique et de son appauvrissement.

Dans le même temps, le gouvernement impose de nouvelles baisses de dotations en annonçant plus de 5 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques pour 2027 pour les seules collectivités.

Au regard de la situation vécue par les agentes et agents publics, encore plus manifeste en ces temps de crise climatique, cette politique n'est plus acceptable d'autant plus que ce sont précisément ces personnels qui tiennent les services indispensables à la population dans des conditions toujours plus dégradées.

Pour toutes ces raisons, la Fédération Interco CFDT dépose un préavis de grève pour la journée du 5 novembre 2026 de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, du funéraire, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent·es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée.

FÉDÉRATION INTERCO CFDT
INTERCO.CFDT.FR
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.

Nous appelons nos syndicats à organiser et participer aux négociations et actions locales et nationales partout où elles seront organisées.

Pendant la durée du préavis, la fédération Interco CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l'assurance de ma respectueuse considération.

Samir AIT TAYBEB
Secrétaire général